

L'info avant tout

Un CSE du siège très dense : polémiques lancées par la direction sur la carte de presse, le nombre de JRI en restrictions. Une demande d'expertise sur les abus du forfait-jours ! Le numérique en sous effectifs aux sports ! Et FTV dans les sables mouvants du Dakar en Arabie saoudite...

Tout a commencé par [le préalable du SNJ, « Conflits en perspective »](#). •

S O M M A I R E (Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus.)

Carte de Presse, JRI en restrictions : le SNJ demande des explications à Laurent Guimier

Osez parler de la baisse des effectifs, et Delphine Ernotte dérape ! La présidente de France Télévisions s'en prend à la carte de presse et aux « organisations syndicales représentant les journalistes » qui seraient, en substance, un frein aux nouveaux métiers hybrides.

Et Laurence Mayerfeld, directrice des ressources humaines, de surenchérir en ciblant les journalistes reporters d'images (JRI), affirmant que « c'est moins un problème d'effectifs que de gens disponibles pour travailler, puisqu'un tiers du service JRI représente des gens en restrictions ».

Jusqu'où ira l'outrance de cette direction ? Vos élus SNJ ne pouvaient évidemment pas laisser passer. D'autant que votre syndicat, premier représentant des journalistes était directement visé. A notre demande, Laurent Guimier, directeur de l'information, qui a assisté à cette réunion face à la SDJ de France 2, est venu s'expliquer.

Tout d'abord, voici le verbatim de la présidente, rapporté par la SDJ de France 2.

Delphine Ernotte : « On ne va pas faire la révolution là, en six mois. Il va aussi falloir se poser les bonnes questions qui vont amener vers des évolutions profondes. Et les évolutions profondes, ça ne passe pas toujours bien dans la maison. Par exemple, il y a un refus net des organisations syndicales représentant les journalistes de laisser la possibilité à des monteurs de faire des sujets, moi ça me pose un problème. On va être le dernier endroit en France, et même en Europe, où on aura encore une distinction aussi nette entre ceux qui ont la carte et ceux qui n'ont pas la carte. Je ne dis pas qu'il faut que les monteurs fassent des sujets de journalistes, mais on est au bout d'un système de cloisonnement des métiers, et c'est ça aussi qu'il va falloir mettre sur la table à un moment. »

Le directeur de l'information, Laurent Guimier, a indiqué être « totalement engagé dans le projet de Delphine Ernotte ».

« La totalité de ses déclarations sont co-signées par moi » a-t-il ajouté. Pour L. Guimier, « on n'a pas parlé de la suppression de la carte de presse, restons calmes... ». Rassurons-le, il n'a pas ce pouvoir, et la présidente non plus...

Selon le directeur de l'information qui essaie d'éteindre l'incendie, « aucun syndicat n'a été nommément cité... la retranscription ne relate pas l'esprit dans lequel cette phrase a été prononcée, on a évoqué l'exemple des monteurs en autonomie à France Info... soumis à la validation d'un rédacteur-en-chef, cela ne mérite pas plus ».

Si justement... Vos élus SNJ n'ont pas hésité à demander à M. Guimier de rappeler à Mme. Ernotte ce que représentait la carte de presse. Ce qui n'est pas négociable : les reportages destinés à l'information ne doivent et ne peuvent être réalisés que par des journalistes.

Au sujet des « évolutions profondes » évoquées par Mme. Ernotte, M. Guimier a démenti que cette rencontre avec la SDJ soit « un ballon d'essai ». Il a néanmoins renvoyé au récent séminaire GPEPP (gestion prévisionnelle de l'emploi et des parcours professionnels), indiquant « qu'au bout de cinq ans d'antenne pour France Info, il est intéressant de se poser la question des pratiques et du modèle ».

Pour rappel, l'objectif de la direction consiste, à terme, à permettre à un journaliste de France Info qui serait muté dans une autre rédaction de France Télévisions, de garder sa compétence du montage.

En infraction totale de l'accord sur la chaîne Info, que le SNJ n'avait pas validé, mais qui circonscrit à France Info la fonction de « journaliste-deskeur » avec la compétence du montage.

D'ailleurs, il est très important de constater que la CGT, qui figure parmi les principaux signataires de l'accord, reste attachée au respect de ce périmètre. « On se dit les choses », pour reprendre une expression chère à M. Guimier ? Le SNJ

refusera, dans sa cohérence, le métier hybride de journaliste-monteur à la rédaction nationale. Et nous ne sommes pas dupes de cette volonté de « décloisonner », affichée par cette direction qui consiste en fait à casser les métiers.

Et maintenant, le verbatim de la directrice des ressources humaines :

Laurence Mayerfeld : « La problématique sur les JRI, on ne la découvre pas. On y travaille avec Laurent Guimier, car c'est moins un problème d'effectif que de gens disponibles pour travailler, puisqu'un tiers du service JRI représente des gens en restrictions (médicales, de kilométrage...). Je vais bientôt voir les médecins du travail car il faut faire des choix : ou nos collègues ont des problèmes de port de charge par exemple, et aujourd'hui il existe des solutions (des caméras légères comme le kit UTS, Unité de Tournage Smartphone, par exemple) ; ou alors, ils ont d'autres problèmes médicaux (que je n'ai pas à connaître), et ils prennent un temps partiel, ou vont dans un autre service. Mais un tiers du service JRI de la rédaction nationale qui a des difficultés à fonctionner, c'est l'ensemble de la rédaction qui est impacté. On ne peut pas rester comme ça. »

Cette diatribe a mis le service JRI de la rédaction nationale en ébullition. En effet, on a l'impression au travers de ces propos, que les journalistes-reporters-d'images sont rendus responsables de cette situation. Si 1/3 des JRI sont en restrictions pour port de charge ou kilométrage, c'est le triste résultat des multiples dérives constatées depuis des années : management pyramidal, ordres et contre-ordres, manque d'anticipation et départs tardifs sur des sujets prévisibles, sujets en kit, heures de route cumulées et manque de respect des amplitudes horaires... « Qu'a fait la direction pendant toutes ces années pour apporter des solutions ? », s'interrogent les JRI de la rédaction nationale dans une [lettre ouverte](#).

Pour Laurent Guimier, les intéressés ont mal compris : « Cette question a été évoquée à l'inverse de la perception ressentie par les JRI, si nous avons parlé du niveau de restriction, ce n'est en aucune manière pour stigmatiser les JRI ». « Je souhaite comprendre pourquoi, en respect total de la médecine du travail et des JRI, il y a autant de JRI en restrictions... Est-ce

dû à la pyramide des âges, à la gestion des compétences et des profils... à la fatigue physique et à l'utilisation de certains matériels, cette question est sur la table et je souhaite que nous y répondions », a-t-il précisé.

L'UTS (unité de tournage avec smartphone), qui constitue un outil d'appoint, ne doit pas devenir la norme, car la rédaction nationale n'est pas NOA (chaîne créée par Laurence Mayerfeld en Nouvelle Aquitaine). La DRH tenterait-elle de peser sur le service médical en vue de prononcer des inaptitudes et d'orienter certains JRI vers un travail à mi-temps ou d'autres services ? Vos élus SNJ condamnent ces méthodes et insistent sur le fait que l'on ne peut pas diriger une entreprise contre ses salariés. •

■ Demande d'expertise sur les abus du forfait-jours

Le SNJ et le SNJ-CGT ont conjointement demandé une expertise sur les abus du forfait-jours et leurs conséquences sur la santé des salariés, en particulier celle des journalistes. Dans son rapport annuel, la médecine du travail a constaté à l'information « une augmentation de la charge mentale et de la charge de travail » liée à « une réduction des ETP ». Vos élus SNJ ne cessent d'alerter la direction : la baisse des effectifs liée à la RCC (rupture conventionnelle collective) a pour conséquence des journées à rallonge pour ceux qui restent. Le forfait-jours ce n'est pas « open bar » mais au contraire un maximum de 44 heures par semaine, et les managers ont trop souvent tendance à l'oublier. Résultat, ça craque à tous les étages !

Au début de la pandémie, avec l'isolement des personnes vulnérables, la pression a augmenté sur les salariés présents au siège. Avec le retour sur site, la réduction des remplacements par des CDD génère également une hausse des amplitudes horaires, soulignent les médecins du travail.

Le Docteur Chena confirme que, globalement, un tiers des effectifs du service JRI est en restriction mais souligne qu'en plus du port de charge et du type de caméra, « il faut faire attention à l'organisation du travail. »

(...)

(...)

« Est-ce qu'on aligne un certain nombre de reportages ou est-ce qu'on laisse le temps de souffler, c'est problématique pour les TMS (troubles musculo-squelettiques) ».

La résolution en vue d'une expertise sur le forfait-jours est adoptée à l'unanimité des élus (21 votants sur 21 présents). Tous les syndicats s'associent à cette demande.

[Lire la résolution ici.](#)

Par ailleurs, les médecins du travail ont rappelé que l'année 2020 a été centrée sur la pandémie de Covid-19 dès le mois de février : plus de 10 appels par jour (venant de Paris et des régions), problématique des masques, visites de sites, réalisation de fiches-conseils.

Point sur l'emploi à la rédaction numérique des Sports

A la demande du SNJ, la direction des Sports est venue faire le point sur l'emploi dans sa rédaction numérique.

Si le développement de cette rédaction, l'évolution professionnelle de ses journalistes et la diversité de son offre éditoriale sont salués, les élus alertent la direction sur la disproportion entre journalistes « permanents » et journalistes « précaires ».

La direction annonce prévoir un budget 2022 avec 18 ETP (équivalent temps plein) en moyenne sur l'année, dont 8 « permanents » et 10 « précaires ». Les 8 ETP « permanents » sont essentiellement des postes d'encadrants. Traduction : depuis des années, la grande majorité des articles disponibles sur nos plateformes numériques sont donc écrits par des journalistes en CDD, en contrat d'apprentissage ou rémunérés à la pige. C'est un développement éditorial réussi, certes, mais construit sur une immense précarité !

Pascal Golomer, directeur de la rédaction des Sports, ne réfute pas ce constat de déséquilibre : « ces deux dernières années, nous avons mené un immense chantier pour réorganiser cette rédaction et rendre son offre éditoriale plus

Au tout début, chaque équipe de reportage qui partait, contactait le service médical dans un contexte « particulièrement difficile et stressant car on n'avait pas connaissance des risques, notamment dans les zones de clusters ».

Le télétravail a été « du pain béni » pour certains salariés qui n'ont pas eu à gérer leur temps de transport. Mais cela s'est avéré plus difficile pour d'autres qui vivent dans des appartements de petites surfaces ou qui ont connu « des horaires très débordants ».

Pour le siège et Malakoff, 1067 tests Covid ainsi que 1055 vaccinations sont à ce jour comptabilisés au service médical. •

pertinente et plus diverse. J'admets que nous n'avons pas pu « permanentiser » autant de postes que nous le voulions, mais c'était difficile de tout mener de front ».

Les élus rappellent l'urgence de régulariser la situation avec des embauches en CDI dès le premier semestre 2022 ! Une activité pérenne, structurelle comme l'est cette rédaction numérique, ne peut pas être assurée pendant plusieurs années par un « vivier » important de journalistes en situation de précarité.

Au-delà du respect de la loi et des engagements du service public en matière d'emploi, il s'agit aussi de permettre à des journalistes compétents, motivés et impliqués, de rejoindre nos rédactions de façon permanente. Ils n'ont pas à subir cette « précarité éternelle ».

Le SNJ exige de la direction des engagements rapides et précis sur ce sujet. •

Dakar : France TV pris dans les sables mouvants d'Arabie Saoudite

Pour la troisième année consécutive, France Télévisions s'enfonce dans les sables mouvants du Dakar, en Arabie Saoudite. Un pays connu pour piétiner les droits de l'homme, pour son mépris le plus total de ceux des femmes, pour sa guerre meurtrière au Yémen, et pour son habitude à bafouer régulièrement la liberté de la presse. Jusqu'à assassiner le journaliste Jamal Khashoggi dans des circonstances particulièrement atroces.

Mais tout cela ne fait pas reculer France Télévisions, toujours diffuseur, car les pieds et poings liés avec ASO l'organisateur, dans un package Tour-de-France et Dakar.

Comme l'an dernier, Pascal Golomer, directeur de la rédaction des sports de France Télévisions rappelle que « *notre mission est de couvrir un rallye automobile, pas d'assurer une couverture de la situation politique et sociale* ». « *Je ne nie pas les problèmes liés aux droits de l'homme, on s'en tiendra à une neutralité qui nous paraît la seule possible pour éviter de se retrouver dans une situation délicate* », ajoute-t-il.

En clair, les journalistes sportifs, qui sont des journalistes à part entière, comme l'a souligné le SNJ, n'auront pas l'occasion de faire des reportages en dehors de l'actualité sportive. Pour cela, il faudra compter sur l'envoi de reporters de la rédaction nationale. Ou pas... C'est l'image de l'entreprise qui est en cause, ont une fois de plus martelé vos élus SNJ.

Côté direction, cela n'engendre malheureusement pas de remise en question.

Du côté de la sécurité, l'Arabie Saoudite est toujours soumise à une alerte maximale pour risque d'attentat (voir site du ministère des affaires étrangères) et vos représentants SNJ ont demandé à France Télévisions d'assurer la sécurité de ses salariés envoyés sur place.

Sur le plan des effectifs, pour un dispositif éditorial quasi-identique à celui de 2022 (trois émissions quotidiennes), il y avait en 2014, 24 salariés dont 12 journalistes.

Pour la prochaine édition, le dispositif sera réduit à seulement 17 salariés dont 7 journalistes. Une comparaison édifiante « *par souci d'économies* », reconnaît la direction. « *Sur place, on aura autant d'objectifs et moins de personnels* », dénoncent vos élus SNJ. Pascal Golomer rétorque qu'avant « *il y avait davantage d'éléments totalement inédits, là on part du principe que certains peuvent se retrouver sur France 4 et sur France 2...* ». Une politique ambitieuse de rediffusions ?

Du point de vue sanitaire, les départs se feront sur la base du volontariat. Et pour éviter d'avoir à observer une quarantaine (cinq jours selon le site du MAE), France Télévisions « *n'a pas prévu de faire partir quelqu'un de non vacciné, l'entreprise n'organise pas une quarantaine sur place pour couvrir le rallye* », selon Pascal Golomer. Au risque, en dehors de tout débat sur l'utilité du vaccin, de créer des situations discriminatoires, ont relevé vos représentants SNJ.

La demande de dérogation du temps de travail sur le Dakar a été rejetée par les élus du CSE Siège.

5 voix contre dont le SNJ, 7 abstentions et 3 voix pour. Les élus de la CGT n'ont pas pris part au vote.

La balle est dans le camp de l'inspection du travail. •



Selon le SNJ, trop de stages en écoles non reconnues

Vos élus SNJ ont souligné le nombre trop important de stages en écoles de journalisme non reconnues, lors de la présentation du bilan des stages 2020. Au total, sur 64 stages d'application, il en reste 14 dans des établissements non reconnus par la profession. Il ne s'agit pas ici d'ostracisme mais de cohérence : France Télévisions participe, via un cahier des charges exigeant, à la sélection des « *formations au journalisme reconnues par la profession* ». Il semblerait illogique de ne pas tenir compte de cette exigence au moment d'examiner les CV des futurs stagiaires.

(...)

(...)

Le SNJ avait déjà alerté l'an dernier sur cette situation et déplore l'absence d'un représentant de la direction de l'information sur ce point. Vos représentants souhaitent vérifier qu'il n'y ait pas de « conflits croisés », autrement dit qu'on ne prenne pas des étudiants d'écoles non reconnues parce qu'elles emploient des intervenants de France Télévisions.

Par ailleurs, nous nous sommes également interrogés sur le grand nombre d'étudiants venant de l'école de journalisme de Sciences-Po Paris, douze stagiaires au total. Il faut éviter de créer un autre moule au sein des écoles reconnues. « Il y a eu une adéquation. Avec les profils de Sciences Po sur une période donnée », a répondu la direction.

En 2020, année de pandémie, le nombre de stagiaires est passé de 1079 à 440 au siège.

L'information reste le secteur le plus attractif pour les stages d'observation (130 sur 238), et pour les stages d'application (88 sur 202).

Néanmoins, vos élus SNJ font remarquer que la rédaction de France Télévisions ne fait plus rêver les jeunes comme avant, à cause du management vertical et du parcours du combattant pour être intégrés par la suite. La direction de l'information en sera informée, nous assure-t-on.

Autre point de vigilance, parce que des stagiaires peuvent parfois être mobilisés sur des missions de CDD : « On insiste sur le fait que c'est une application pratique, ils sont en formation, ce ne sont pas des opérationnels, il y a donc une grande vigilance pour que ce ne soit pas des offres déguisées », a conclu Yannick Minso, responsable des stages. •

Vie du CSE

- La direction de la sécurité et de la sûreté de France Télévisions a décidé de remplacer tous les badges donnant accès au siège au premier trimestre 2022. La politique des badges au RIE, le restaurant d'entreprise, est également concernée. Le SNJ a souhaité savoir si ce changement était lié à une demande de la préfecture, du ministère de l'intérieur ? Une faille de sécurité a-t-elle été décelée ? Le président du CSE Siège, Laurent Benhayoun, a dit n'avoir « pas plus d'information que cela ».

- La distribution des bons de Noël aura lieu à partir du 29 novembre, ces bons étant de 100 Euros par adulte et 70 Euros par enfant.

- Les inscriptions se poursuivent pour l'arbre de Noël, le samedi 27 novembre, au Musée des Arts Forains de Paris. Les enfants de 3 à 14 ans sont concernés.

- Un projet d'aménagement du hall d'accueil de MFTV visera à le rendre moins minéral, plus chaleureux. Une offre complémentaire de cafétéria interne-externe pourrait y être ajoutée.

- Un nouveau service numérique appelé « Nouvelle Lune » destiné aux salariés de Vaise, Vendargues et aux correspondants régionaux va être mis en place. Objectif : donner l'accès à des offres dans les domaines de la culture, du spectacle et des loisirs. Un accès est prévu pour 500 bénéficiaires.

- Un club d'oénologie devrait voir le jour au siège début 2022. Pour fêter la nouvelle année sans doute. Avec modération.

Paris, le 22 novembre 2021



Vos élus et représentant syndical au siège



Serge Cimino (titulaire)



Béatrice Gelot (titulaire)

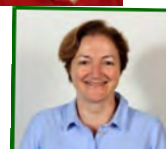


Dominique Bonnet (titulaire)

Antoine Chuzeville (suppléant)



Sophie Guillaumin (suppléante)



Francis Mazoyer (RS)



Syndicat National des Journalistes de France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142

Nous contacter :

snj@francetv.fr

01 56 22 88 28